



Bulletin d'adhésion 2023

Nous vous invitons à compléter ce document pour adhérer à l'Unec ou pour renouveler votre adhésion. Cochez les cases et complétez les renseignements demandés. Envoyez-nous votre bulletin par e-mail: **contact@unec-pdl.fr** ou par voie postale à l'adresse: **3 rue Vasco de Gama - 44800 Saint-Herblain**

Nouvelle adhésion Renouvellement adhésion

Adhésion tarif annuel TTC (net de taxe)	Salon principal avec salarié* 310 €	Salon sans salarié 280 €	Coiffeur à domicile 137 €	Salon secondaire 88 €
---	---	------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------

*Y compris apprentis

Salon principal Salon secondaire Salon à domicile Salon sans salarié

Enseigne commerciale

Nom Prénom

Date de naissance / /

Adresse

Ville Code postal

Tél. salon Tél. portable gérant(e)

E-mail

N° siret

Date de début d'activité / / Effectif à ce jour salariés / apprentis

Enseigne

Adresse

Ville Code postal

Date de début d'activité / / Effectif à ce jour salariés / apprentis

Montant total de votre cotisation: €

- Par prélèvement
 - en 10 fois en 3 fois en 1 fois
- Par carte bancaire (nous appeler)
- Par virement

Paiement de la cotisation 2023
(cochez les cases correspondant à votre choix)

Dès l'adhésion, celle-ci est due dans son intégralité, même en cas de résiliation en cours d'année. Le règlement par prélèvement en plusieurs échéances n'est qu'une facilité de paiement.



Pays de la Loire

**3 rue Vasco de Gama
44800 Saint-Herblain**

Je refuse que l'Unec utilise mes données personnelles pour sa communication.

Date / /

Signature:

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de nos adhérents. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, au déréférencement, à la portabilité et d'opposition vous concernant et les faire rectifier en nous contactant.

**Cette cotisation est à déduire intégralement dans votre comptabilité, au titre des frais et charges (art. 39 CGI) par inscription de la dépense au compte "Frais divers" (compte 628 en vertu des règles du PDG) de l'exercice auquel elle se rattache.

Paiement par prélèvement



Vous avez opté pour le prélèvement automatique de votre cotisation. Veuillez compléter la demande de prélèvement ci-dessous, le signer et joindre votre RIB. Envoyez le tout par e-mail : contact@unec-pdl.fr ou par voie postale à l'adresse : **3 rue Vasco de Gama - 44800 Saint-Herblain**

AUTORISATION ET DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT SEPA

OUI j'autorise le créancier ci-dessous à faire prélever en sa faveur, auprès de l'établissement teneur de mon compte, les sommes dont je suis redevable au titre de l'adhésion annuelle à l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure Pays de la Loire.

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier. Le mandat devient automatiquement caduc en cas de non utilisation pendant une période de 36 mois

Identifiant créancier SEPA
FR68ZZZ545103
Nom et adresse du créancier



**3 rue Vasco de Gama
44800 Saint-Herblain**

TITULAIRE DU COMPTE

Nom Prénom

Adresse

Ville Code postal

COMPTE À DÉBITER

Domiciliation

BIC (SWIFT)

IBAN

R.U.M. (référence Unique Mandat) n° adhérent

Type de prélèvement en 10 fois en 3 fois en 1 fois

Joignez votre rib.

Date / /

Signature :

Les informations contenues dans la présente autorisation seront utilisées pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01/04/1980 de la commission informatique et libertés.